

COMITÉ DE VIGILANCE

POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL

Association loi 1^{er} juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure

Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr

Permanences :

LUNDI :8h45-11h15 et 13h40-17h30/ **MARDI** :8h45-14h45 / **JEUDI** :8h-11h15 / **VENDREDI** :13h40-16h15



Association agréée par le Ministère de la Santé

Compte rendu du Conseil d'Administration: 23- 01 - 2019

ADNET Daniel	Présent
ANTONY Michel	Présent
CHAUVEZ Benoît	Excusé
DARTEVELLE Bernard	Absent
DENEUX Gérard	Absent
FAUCOGNEY Catherine	Présent
FLEURY Michèle	Excusé
GRANDVOINET Fanny	Absent
HACQUARD Joël	Absent
HEYMES René	Absent
KABONGO Cécile	Absent
LAMBOLEY Rémy	Présent
LAMBOLEY Alain	Présent
MATHIOLY Lucienne	Absent
METTETAL Denis	Absent
MEUNIER Raymond	Absent
PINGUÉ Danièle	Excusé
RAMDANI Mohamed	Présent
REYEN Bernadette	Présent
SIMONIN Antoine	Présent
TOURNADRE Patrick	Présent
VERNERIE Jean	Présent
VON ALLMEN Wilfrid	Présent
ZANETTI Jean Pierre	Excusé
ZOUGGARI Hamid	Présent

Représentants Ville de Lure :

Stéphane FRECHARD = Présent

Jérôme LAROCHE = Présent

1/ POINT FINANCES

Pas de changement par rapport au dernier CA de décembre. Tout est en ordre.

2/ AFFAIRES COURANTES – ACTUALITÉS

a/Vœux reçus : le président remercie les personnes et entités qui ont envoyé leurs vœux au Comité de Vigilance : Mairies de Lure, Mélisey, Amblans, Ronchamp, député Lejeune, CD Président Krattinger, Claudy DUBAN conseillère régionale Gray.

b/ en décembre la revue Pèlerin magazine était venue à Lure rencontrer le Comité de Vigilance pour un article de fond sur la désertification due aux pertes de services publics. L'article a peu retenu de ce que Michel, Jean et Patrick avaient dit.

c/ l'association ADEMAT de défense de la maternité de Remiremont demande que le Comité règle son adhésion.
Le Comité fera la même demande.

d/ de nombreux problèmes (voir le bulletin de la coordination) dans les services de santé de St Claude, Lons le Saunier, Pontarlier, Dole

A Dole le projet de création d'un Comité de défense a vu le jour.
Le 20 mars aura lieu une assemblée constitutive à laquelle le Comité et la CN sont invités.
Le futur comité dolois adhérera à la CN et demande notre aide pour la réunion.

À Saint Claude le referendum pour la maternité de fin janvier 2019 est semblable au nôtre de janvier 2004. Michel maintient les liens et met en contact la presse avec les jurassiens.

e/ le 29 mars à Besançon aura lieu le congrès de l'USP ; Michel y interviendra au nom de la Coordination et du Comité.

f/ le Comité participera et interviendra le 27 janvier à la Marche pour le climat organisée à Lure. Prise de parole sur le lien entre disparition des services publics de proximité et dégâts écologiques.

g/ samedi 9 février aura lieu à Vesoul 14 h l'AG de l'AMPB avec la participation des membres représentants du Comité.

Questions à aborder :

- achat des billets sur internet
- plus de réservation de places
- parking à Lure : le Cv est intervenu. Le maire de Lure rencontre les responsables pour trouver une solution qui pourrait être un parking payant.
- Le Comité attend toujours la réponse des responsables, réponse annoncée à Eric Houlley

h/ le 8 février visite à Lure de la ministre de l'aménagement du territoire (en remplacement de la réunion avec le 1^{er} ministre du 17/01 annulée). Le Comité sera sans doute participant à la rencontre.
Il faudra lors de cet entretien réaffirmer la demande de construction de la Maison d'arrêt telle que promise par le président Hollande.

i/ Le Comité renouvellera sa participation au CA de la Coordination et son représentant sera Michel Antony.
Proposition sera faite d'intégrer au CA de la CN des membres des Comités de Bourgogne, en remplacement de la place de Denis Mettetal laissée vacante.

j/ Préparation de la prochaine AG du Comité.

Le secrétaire enverra un courrier pour demander aux membres actuels du CA s'ils souhaitent toujours en faire partie ou s'ils se retirent.

Une réponse sera demandée pour le prochain CA du 15 février.

3/ PARTICIPATION AU GRAND DÉBAT

Les membres présents échangent sur la nécessité l'utilité de participer au Grand débat. Certains sont opposés ou fortement réticents car ce « débat » est orienté et la voix du Comité risque de ne pas être entendue.
D'autres membres pensent qu'il faut saisir l'opportunité d'aller porter les revendications du comité sur les services publics de proximité.

Une majorité est pour cette dernière position mais il y a accord pour dire que c'est à l'État d'organiser le débat.
Le Comité avec la ville de Lure s'adressera aux préfet et sous –préfet pour leur demander d'organiser un débat spécifique sur les services publics de proximité..

Si ce débat est organisé, le CA du 13/02 sera consacré à préparer l'intervention du Comité.

Remarque : la démarche a en faite été adressée en préfecture, car la secrétaire générale est la référente du 70 pour le Grand Débat. Après divers évolutions, il semble que le débat spécifique sur les services publics aura lieu à Lure à 20h le 11 mars, à l'initiative de l'AMF-Association des Maires de France

L'ordre du jour épuisé le président invite les présents à partager la galette et le reste de bûche de Noël.

Le secrétaire
P.TOURNADRE

Prochain CA :
Mercredi 13 février – 18 h